

Francophonies d'Amérique



Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick

Greg Allain

Numéro 20, automne 2005

La vitalité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005342ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005342ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Allain, G. (2005). Les conditions de la vitalité socioculturelle chez les minorités francophones en milieu urbain : deux cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (20), 133–146. <https://doi.org/10.7202/1005342ar>

Copyright © Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LES CONDITIONS DE LA VITALITÉ SOCIOCULTURELLE CHEZ LES MINORITÉS FRANCOPHONES EN MILIEU URBAIN : DEUX CAS EN ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Greg Allain

Département de sociologie, Université de Moncton

Le thème du présent numéro (et du colloque qui l'a précédé) est extraordinairement pertinent. Inspiré par l'ouvrage de Michael O'Keefe paru en 1998 et réédité en 2001, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, il capture un des enjeux importants auxquels font face les francophonies minoritaires canadiennes, et l'actualité des recherches et des débats récents sur le sujet. Je pense notamment aux textes de Langlois (2000) et de Couture (2001), ainsi qu'au duel savant – et corsé! – entre Castonguay et Langlois en 2002 dans *Recherches sociographiques*.

Car le sujet de l'avenir des communautés francophones minoritaires a le don de polariser le cercle des chercheurs en deux camps : d'un côté, ceux que je qualifierais de pessimistes, qui prédisent, notamment sur la foi des statistiques sur l'assimilation, la disparition inévitable de ces communautés à terme, excepté pour la fameuse « ceinture bilingue » entourant le Québec, identifiée par Richard Joy en 1967, formée par l'Ontario francophone et l'Acadie du Nouveau-Brunswick. De l'autre, les modérément optimistes, qui reconnaissent la fragilité de ces groupes, mais qui entrevoient un avenir moins sombre en raison des phénomènes de résistance et de vitalité.

La complexité et la diversité des situations à l'étude n'empêchent pas certains d'y aller de déclarations catégoriques, sinon incendiaires. Ainsi, dans un ouvrage paru en 2003, un réputé politologue québécois dénonçait l'échec des politiques fédérales de bilinguisme et rappelait le déclin inexorable des francophones hors Québec, « condamnés à la marginalité » (Pelletier, 2003 : 37)¹ : il concluait son diagnostic en affirmant que

Les minorités francophones apparaissent branchées sur le respirateur artificiel fédéral. Si celui-ci coupe l'oxygène, c'est-à-dire l'argent qu'il fournit, ces minorités sont appelées à disparaître petit à petit (p. 41).

Il faut dire que l'auteur avait pris la peine de signaler l'exception « de la frange contiguë au Québec aussi bien du côté de l'Ontario que du Nouveau-Brunswick, selon la ligne imaginaire qui relie Sault Ste. Marie à Moncton » (p. 41).

De tels diagnostics ne sont pas nouveaux : cela fait une bonne quarantaine d'années que l'on parle de la survie menacée et de la précarité quasi congénitale des minorités francophones du Canada². Aussi est-il très rafraîchissant de se pencher pour une fois sur leur vitalité et sur les conditions de celle-ci. Jusqu'à maintenant, les partisans des deux

camps identifiés tantôt se distinguaient également par leur approche méthodologique, les « pessimistes » privilégiant les analyses macroscopiques de données quantitatives, principalement en provenance du recensement, et les « modérément optimistes » optant plutôt pour des regards qualitatifs, souvent sur des situations davantage microscopiques³. Il est encourageant de voir réunis dans le présent numéro de *Francophonies d'Amérique* des spécialistes de ces deux types de méthodologies pour cerner ce phénomène crucial de la vitalité des communautés francophones.

Les deux Acadies du Nouveau-Brunswick

Pour ma part, je me propose de dégager de façon inductive un certain nombre de manifestations de la vitalité socioculturelle de communautés acadiennes minoritaires en milieu urbain au Nouveau-Brunswick, pour conclure sur les facteurs à l'œuvre derrière cette vitalité. D'aucuns pourraient relativiser la pertinence de ces deux études de cas, étant donné le statut d'exception justement accordé à l'Acadie du Nouveau-Brunswick lorsqu'il est question de la fragilité des minorités francophones de l'extérieur du Québec. Car c'est en effet chez les Acadiens de cette province que l'on trouve, entre autres,

- la plus forte proportion de francophones de langue maternelle par rapport à la population provinciale totale (33,2 p. 100)⁴;
- la plus forte proportion de gens ayant le français comme langue d'usage (30,3 p. 100);
- le plus haut taux de continuité linguistique (89,5 p. 100);
- le meilleur indice de transmission intergénérationnelle selon la langue (96 p. 100, selon les données du recensement de 1996);
- la plus forte proportion d'utilisation du français au travail (92,3 p. 100);
- la plus basse incidence de vieillissement;
- le plus bas taux d'exogamie (14,8 p. 100);
- le taux d'assimilation le moins élevé (10,5 p. 100);
- etc.

Tous ces faits semblent parfaitement confirmer l'évaluation positive dans ce cas des penseurs les plus pessimistes : en raison de leur concentration territoriale, dans les trois grandes régions acadiennes du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Est, de leur habitat généralement rural ou de petite ville, et de leur proportion élevée au sein de la population provinciale, dont ils représentent le tiers, ces « irréductibles Acadiens », comme les a appelés Joseph Yvon Thériault (1995), ont su faire preuve de dynamisme et d'efficacité politique. Après tout, ils se sont retrouvés majoritaires dans le gouvernement libéral de Louis Robichaud, premier Acadien à être élu premier ministre en 1960, à qui l'on doit la création de l'Université de Moncton en 1963 (la plus grande université francophone à l'extérieur du Québec), la réforme Chances égales pour tous qui allait

égaliser l'accès aux services d'éducation, de santé, de justice et de services sociaux, bénéficiant directement aux Acadiens qui étaient défavorisés par l'ancien système, et la proclamation en 1969 de la Loi sur les langues officielles rendant la province bilingue, la seule au Canada à ce jour.

D'autres gains allaient être arrachés par après, comme la dualité linguistique dans le système d'éducation, au cours des années 70, et la loi 88 sur l'égalité des deux communautés linguistiques, en 1981, loi qui sera enchâssée dans la Constitution canadienne en 1993. Sans parler du succès du premier Congrès mondial acadien dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, en 1994 (Allain, 1997, 1998), et de la tenue à Moncton, en 1999, du 8^e Sommet de la francophonie (événement dont l'emplacement aurait été influencé par la réussite du Congrès mondial de 1994). Ajoutons à cela la promulgation en 2002 par la province d'une Loi sur les langues officielles révisée et le geste de la ville de Moncton se déclarant officiellement bilingue en août 2002 : toute une évolution depuis les insultes du maire francophobe Leonard Jones il y a une trentaine d'années⁵¹! Ajoutons enfin l'effervescence associative et l'établissement de réseaux associatifs solides depuis 1980 (Allain, 1996, 2001, 2004a; Allain et McKee-Allain, 2002, 2003), et cela complète le portrait d'une communauté minoritaire forte et en santé.

Mais la situation n'est peut-être pas si simple : et s'il y avait *deux* Acadies au Nouveau-Brunswick? Les travaux récents de l'économiste et géographe Maurice Beaudin (1999) révèlent en effet l'existence de deux réalités fort différentes : une Acadie relativement homogène et linguistiquement forte, dans les régions-souches du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick, avec une concentration territoriale en milieu rural et dans de petites villes, mais dont la socioéconomie est touchée par des emplois saisonniers, des taux de chômage élevés et de faibles revenus, le tout accompagné de niveaux de scolarité plus bas qu'ailleurs dans la province. Dans les villes du sud de la province, par contre, tout en constituant une minorité de francophones, les Acadiens et Acadiennes ont un niveau de scolarité plus élevé et jouissent d'emplois à plein temps, entre autres à statut professionnel, avec une faible incidence de chômage et des revenus même plus élevés en moyenne que leurs vis-à-vis anglophones, mais avec des taux d'assimilation plus élevés. Le sous-développement des régions acadiennes est donc en grande partie lié à la faiblesse d'une économie périphérique basée sur les ressources naturelles et à la structure du marché du travail qui l'accompagne, avec une main-d'œuvre moins scolarisée en partie attribuable à l'exode des jeunes.

Bref, si l'Acadie du Nouveau-Brunswick manifeste dans son ensemble un degré élevé de capacité organisationnelle et de complétude institutionnelle, pour reprendre les termes du sociologue Raymond Breton (1964, 1983, 1984), qu'en est-il des communautés acadiennes très minoritaires dans les centres urbains du sud de la province, qui ne bénéficient ni de la concentration territoriale ni du poids démographique des Acadiens vivant dans les régions de souche? Bien sûr, ils jouissent eux aussi de la situation globalement favorable au niveau de l'ensemble de la province, mais leur environnement spécifique, entre autres à Fredericton et à Saint-Jean, les deux exemples retenus ici, a longtemps été hostile aux francophones. Qu'en est-il donc de leur

vitalité socioculturelle, communautaire, ou tout simplement sociale? Vu les dynamiques particulières des milieux où ils évoluent, leur situation devrait davantage s'apparenter à celle des autres minorités acadiennes des Maritimes ainsi qu'à celle des francophonies de l'Ontario et de l'Ouest.

De la vitalité sociale

Au fait, que veut-on dire par vitalité? Le *Nouveau Petit Robert* nous en donne la définition suivante :

Caractère de ce qui manifeste une santé, une activité remarquables, de ce qui est éminemment vivant.

Mais cette définition générale ne saurait complètement satisfaire les scientifiques que nous sommes. Malheureusement, voilà une notion que les sociologues ont peu conceptualisée. Au Canada, c'est peut-être Raymond Breton, dans ses travaux, qui s'en est le plus rapproché, avec ses concepts de capacité organisationnelle, cette faculté de mobilisation des membres d'une minorité en vue d'atteindre des objectifs collectifs, et de complétude institutionnelle, ou l'éventail d'organisations et de services qu'une communauté se donne pour vivre dans sa langue et manifester sa vitalité. Les deux processus, de l'avis de Breton, renforcent et accroissent l'identité du groupe, son réseau de relations interpersonnelles et sa cohésion (Breton, 1964, 1983, 1984). C'est pourquoi j'en ferai mon premier indicateur de vitalité, suivi de deux autres que j'estime des plus pertinents : le dynamisme de la vie associative et l'éventail des activités communautaires, dont le succès et la visibilité accrue ces dernières années ont entraîné, dans les deux cas, une nouvelle reconnaissance de la minorité francophone par la majorité anglophone. Nos résultats accrédi teront ainsi la thèse selon laquelle, d'après Lapointe et Thériault,

Les groupes minoritaires ne sont pas des réalités marginales [mais] jouent des rôles importants autant dans la construction moderne des identités de leurs membres que dans l'édification pluraliste de la société globale (Lapointe et Thériault, 1999 : 203).

Breve comparaison des deux communautés à l'étude

Les Acadiens de Fredericton et de Saint-Jean constituent une petite minorité au sein d'ensembles urbains plus grands : en 2001, les 5 800 Acadiens de langue maternelle française représentent 4,8 p. 100 de la population métropolitaine de Saint-Jean (qui compte 121 340 habitants), alors qu'à Fredericton, ils se chiffrent à 5 900, soit 7,3 p. 100 des 81 345 résidents de l'agglomération de recensement. Si l'on compte le territoire environnant de la capitale, qui comprend entre autres la base militaire de Gagetown⁷, à Oromocto (à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Fredericton), alors le nombre de francophones augmente à 8 000, pour une proportion de 7,9 p. 100 de la population totale de la région⁸.

Par ailleurs, ces populations acadiennes ne sont pas regroupées dans un quartier particulier, mais sont dispersées à l'échelle des deux centres urbains : il n'y a pas ici de

concentration territoriale. De plus, peu d'adultes sont natifs des deux villes : ils proviennent plutôt principalement des trois grandes régions acadiennes de la province, attirés par des emplois dans le secteur manufacturier, à Saint-Jean, et dans la fonction publique, à Fredericton. D'où le besoin assez tôt exprimé par les francophones de ces deux centres urbains de se doter d'infrastructures institutionnelles et d'espaces communautaires pour consolider leur sentiment d'appartenance et vivre leur différence.

Trois manifestations de la vitalité sociale

La capacité organisationnelle et la complétude institutionnelle

J'ai raconté ailleurs (Allain, 2003; Allain et Basque, 2001, 2003) les luttes épiques que ces deux communautés acadiennes ont dû livrer pour obtenir les infrastructures de base qui leur étaient nécessaires. À Fredericton, au début des années 60, un groupe de parents doit se battre contre la commission scolaire anglophone pour avoir des classes en français : devant les nombreux refus essuyés, ils se résignent à ouvrir, en 1965, une école privée, dont les effectifs étudiants et enseignants augmenteront régulièrement⁹, à travers plusieurs déménagements attribuables à l'insalubrité des bâtiments. Au début des années 70, les espaces scolaires ne suffisent plus, et on ressent de plus un besoin pressant pour un centre culturel. De longues négociations entre les leaders de la communauté et des représentants des deux paliers de gouvernement conduisent à l'élaboration d'une formule innovatrice, celle du centre scolaire-communautaire, dont le succès essaimera à partir de Fredericton vers Saint-Jean et Miramichi au Nouveau-Brunswick, puis vers d'autres villes en Atlantique et ailleurs au Canada : on en compte maintenant une vingtaine au pays, avec d'autres en développement (Allain, 2004b; Allain et Basque, 2003, 208; Poirier, LeBlanc et Thériault, 2003).

Le Centre communautaire Sainte-Anne, qui deviendra rapidement le foyer vital de la communauté francophone de Fredericton, ouvre enfin ses portes le 10 juin 1978. Dès septembre, l'école faisant partie du complexe voit ses effectifs écoliers augmenter de 300 à 392, pendant que les enseignants passaient de 17 à 21¹⁰. À l'intérieur du complexe, l'école et le volet communautaire se partagent la bibliothèque, l'amphithéâtre, le gymnase et la cafétéria. Nous reviendrons plus bas sur les activités qui ont pu se multiplier dans ces nouveaux espaces.

Mais l'érection de l'infrastructure communautaire ne s'arrête pas là. Plus tard en 1978, la Caisse populaire de Fredericton nouvellement formée s'établissait au Centre. En 1981, après des années d'itinérance dans des paroisses anglophones pour y assister à une messe en français offerte par un curé francophile, et à la suite d'une demande des leaders de la communauté auprès de l'archevêché à Saint-Jean, on obtient une paroisse française nationale, ou sans frontières¹¹, c'est-à-dire œuvrant à l'échelle de toute la région urbaine. Plusieurs années après, en décembre 2000, on verra la concrétisation d'un rêve collectif, avec l'ouverture de la nouvelle église¹² (Allain et Basque, 2003 : 367-372). Entretemps, après plusieurs années de démarches, la radio communautaire CJPN (Ça joue pour nous) commence à diffuser une programmation complète en français en août 1997. Et nous

n'avons pas parlé des moyens de communication, comme les divers bulletins d'information qui se sont succédé de 1968 à aujourd'hui¹³, sans compter les sites Web (celui du Centre ainsi que celui consacré aux organismes communautaires, franco-fredericton.com). Cela commence à ressembler à de la complétude institutionnelle... Et comme le dit O'Keefe, « une infrastructure institutionnelle complète est essentielle à la vitalité d'une communauté » (2001 : 13).

Du côté de Saint-Jean, on suit le même parcours, avec quelques années de décalage. La lutte pour une école française commence vers 1972 et, à la suite de très nombreuses interventions d'une grande variété (voir Allain et Basque, 2001 : 131-132), on finit par céder aux francophones une vieille école d'immersion le 25 août 1976. Mais les problèmes d'espace se font ici aussi rapidement sentir, et les dirigeants francophones commencent bientôt à revendiquer un centre scolaire-communautaire, comme celui de Fredericton, ouvert en 1978. De nouveau, les stratégies et les démarches se succèdent (Allain et Basque, 2001 : 133-140), et le complexe tant attendu ouvrira en septembre 1984¹⁴. Comme nous l'avons vu, la paroisse catholique française était acquise depuis 1981. La Fédération des caisses populaires acadiennes n'a pas accepté d'établir une succursale à Saint-Jean, invoquant des appréhensions au plan de la rentabilité : c'est là une des pièces institutionnelles que les francophones de la ville portuaire ne réussiront pas à obtenir. Par contre, des démarches intenses se font depuis quelques années pour créer une radio communautaire : la Coopérative radiophonique La Brise de la Baie a multiplié les expériences de radiodiffusion de courte durée, les études de marché sont terminées, le recrutement et la formation de bénévoles vont bon train. À la suite de l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à l'automne 2004, l'équipe complètera en 2005 le financement du projet de 300 000 \$, verra à l'installation des studios et à la construction de la tour et de l'émetteur du poste CHQC (prononcé « choc »), « La radio francophone choc de Saint-Jean ». L'ouverture officielle est prévue pour le début de 2006 (Gagnon, 2004; Lacroix, 2004).

Sur le plan de la complétude institutionnelle, donc, le portrait qui se dégage est celui de deux communautés au profil bien développé et très semblable, sauf pour l'absence d'une caisse populaire à Saint-Jean. Il faut dire que celle de Fredericton n'a pas échappé au vent de fusions qui a parcouru la province depuis la fin des années 90, dans le cadre d'un processus de « réingénierie » (euphémisme courant utilisé à la place du terme « rationalisation ».), après avoir frappé le Mouvement Desjardins au Québec : entre 1998 et 2002, le nombre de caisses populaires au Nouveau-Brunswick est passé de 86 à 35 (Paulin, 2003). En mai 2002, celle de Fredericton était fusionnée avec celle de Moncton-Beauséjour, pour devenir la Caisse populaire Beauséjour. Le résultat est que l'établissement et les services sont maintenus à Fredericton et seront bonifiés, mais que la communauté de la capitale n'a plus qu'une représentation minoritaire au conseil d'administration de la nouvelle entité par ailleurs mieux capitalisée¹⁵.

Le dynamisme des réseaux associatifs

Comme on le sait, au fur et à mesure que les grands référents macrosociaux tels le nationalisme, le socialisme, la religion, perdaient leur emprise sur les identités (Allain,

McKee-Allain et Thériault, 1993), l'importance des réseaux sociaux comme point d'ancrage et expression des identités, plus éphémères certes mais volontaires et plurielles, ne faisait que s'accroître. Comme le dit Joseph Yvon Thériault,

La multiplication des réseaux est une forme organisationnelle qui doit accompagner une réalité et une identité fragmentées. C'est par un réseau associatif dense que *l'homo modernus* peut envisager pallier la légèreté de son inscription sociale (Thériault, 1995 : 92).

Ce qui est vrai à cet égard des sociétés globales l'est encore plus pour les sociétés minoritaires comme l'Acadie (voir Allain et McKee-Allain, 2002, 2003)¹⁶, et doublement pour les communautés acadiennes minoritaires en milieu urbain. Tout comme la société acadienne dans son ensemble a effectué un important rattrapage sur le plan associatif par rapport aux anglophones du Nouveau-Brunswick entre les années 1960 et 1980 (Young, 1989), et a connu un développement associatif marqué depuis lors (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 : 370-371; Allain, 1996, 2001, 2004a), les communautés francophones de Fredericton et Saint-Jean ont toutes deux connu une effervescence associative à partir des années 70.

En l'absence d'une concentration territoriale dans un quartier précis, les deux communautés se sont d'abord créées des espaces d'interaction socioculturels¹⁷ et qui étaient parfois aussi des instruments d'intervention (je pense ici au rôle clé du Cercle français à Fredericton, fondé en 1958 et qui sera le fer de lance des revendications de la communauté pour l'école française et le centre communautaire, entre autres). Mais le nombre et la variété d'associations allaient connaître une croissance notable avec l'avènement des infrastructures clés, soit l'école, le centre scolaire-communautaire, la paroisse. Le tableau 1 illustre l'accroissement de la présence associative dans les deux communautés. Ces chiffres reflètent clairement des augmentations régulières et très significatives. L'arrivée du centre scolaire-communautaire, évidemment, donne lieu à la création rapide d'une panoplie d'organismes : à Fredericton, avant 1978, on comptait sept groupes. Dans l'espace de trois ans après l'ouverture du Centre, entre 1978 et 1981, pas moins de 14 nouveaux organismes verront le jour, et une douzaine d'autres s'ajouteront entre 1982 et 1990. Il s'agit là d'un taux de croissance vraiment remarquable! Et depuis 1990, une quinzaine d'autres sont apparus.

Tableau 1
Évolution du nombre d'associations francophones et
de leur effectif¹⁸ à Fredericton et Saint-Jean

Année	Fredericton		Saint-Jean	
	Nombre d'associations	Nombre de membres	Nombre d'associations	Nombre de membres
1980-1981	21	2 365	11	1 200
1990	30	5 483	19	2 300
2000-2003	34	6 025	50	3 330

Source : Allain, 2003; Allain et Basque, 2001, 2003.

À Saint-Jean, on note un phénomène semblable, si moins spectaculaire : avant l'avènement du Centre en 1984, on pouvait déjà compter 15 associations; trois ans plus tard, en mai 1987, il y en avait une douzaine de plus, et la floraison s'est continuée depuis (Allain et Basque, 2001, chapitre 9; Allain, 2002).

Bien sûr, les chiffres ne disent pas tout. Certains organismes peuvent connaître un déclin et même disparaître, mais ils sont vite remplacés par d'autres. Le taux de création de nouvelles associations est relativement élevé. Une tendance qu'on peut observer dans les deux communautés, c'est que les grands organismes-parapluies remplissant une pléiade de rôles, comme le Cercle français, ont quitté la scène en cours de route (à Saint-Jean, en 1985; à Fredericton, en 1988), et que les nouveau-venus, depuis une douzaine d'années, tendent à répondre à des besoins plus pointus, plus sectoriels. Il s'agit là d'une diversification significative des intérêts représentés; l'envers de la médaille, s'ils sont plus nombreux et plus diversifiés (et donc manifestant une plus grande complétude institutionnelle), c'est qu'ils regroupent en général moins de membres.

Aussi bien à Fredericton qu'à Saint-Jean, les associations gravitent de façon relativement autonome autour du Centre communautaire. Des rencontres semestrielles des représentants des organismes avec les dirigeants du Centre permettent l'échange d'informations sur les situations réciproques et la coordination flexible des activités planifiées.

L'éventail des activités et la participation de la communauté

Il y aurait beaucoup à dire sur le nombre et la variété d'activités organisées dans les deux communautés. Car il ne suffit pas d'avoir les structures de base comme l'école, le centre communautaire, la paroisse et la radio communautaire, sans parler de la pléiade d'associations, qui pourraient toutes à la limite être dormantes, ce qui n'est manifestement pas le cas. Au contraire, cela bouge énormément, tant à Fredericton qu'à Saint-Jean.

En plus des services à la communauté offerts dans les deux Centres¹⁹, un grand nombre d'activités y sont présentées chaque année, que ce soit en partenariat avec des organismes extérieurs (comme les concerts des Jeunesses musicales du Canada, la série Les grands explorateurs, le Salon du livre de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), des foires commerciales, des visionnements à l'occasion du Festival international du film francophone en Acadie, des activités multiples lors de la Semaine du français, des tournées de troupes de théâtre professionnelles néo-brunswickoises, québécoises ou canadiennes, des spectacles d'artistes de tous genres, etc.) ou le fruit d'efforts du milieu, comme des soirées sociales, des concerts de chorales communautaires ou des pièces jouées par la troupe locale de théâtre amateur, et j'en passe. Il y a aussi des activités récurrentes, sur une base annuelle entre autres : la célébration de l'anniversaire du centre, la Soirée des bénévoles où on reconnaît l'engagement de membres des diverses associations, les fêtes entourant la journée nationale de l'Acadie le 15 août, des festivals à divers moments de l'année, mais particulièrement au printemps et à l'été. Toutes ces activités attirent des centaines et des

milliers de personnes²⁰. De plus, chaque organisme tient des activités (réunions, soupers, danses, soirées, etc.) qui mobilisent ses propres membres.

Signalons ici un type de rencontre sociale qui a connu beaucoup de succès. À Fredericton, on inaugure en 1990 une série d'activités sociales estivales appelées les 4½ d'en haut, car elles ont lieu les vendredis soirs à compter de 16 h 30 sur le toit du Centre. Chaque rencontre est organisée par un ou des organismes et comprend un souper et un spectacle musical. Au cours des premières années, entre 800 et 1 000 personnes vont chaque été à ces rencontres familiales et communautaires²¹.

Puis, dans un effort pour éviter la ghettoïsation des francophones dans leur Centre respectif²², et pour accroître leur visibilité dans les deux villes, à Fredericton comme à Saint-Jean on décide au cours des années 90 d'investir la région urbaine anglophone en y transférant ces rencontres hebdomadaires dans des hôtels ou des pubs du centre-ville. En plus de réunir jusqu'à une centaine de personnes par soirée, « Les 5 à 7 du centre-ville » sont offerts pendant l'année régulière, de septembre à mai. Et ils ont le don de rejoindre des catégories de gens fréquentant peu le Centre, comme les jeunes célibataires.

Un autre événement qui a beaucoup contribué à faire connaître et reconnaître la communauté francophone des deux villes, auprès de la majorité anglophone ambiante, d'abord, puis à l'échelle provinciale, ensuite, fut la tenue dans chaque ville de la Finale des Jeux de l'Acadie²³, une activité sportive et culturelle se déroulant pendant plusieurs jours et réunissant quelque 1 300 athlètes des provinces de l'Atlantique, ainsi qu'environ 2 000 sympathisants. L'activité, tenue en 1996 à Saint-Jean et en 2000 à Fredericton, a pris des allures d'exploit quand on pense qu'elle a mobilisé à chaque endroit, pendant plusieurs mois, environ 1 200 bénévoles. Pendant le déroulement des Jeux, on entend parler le français un peu partout en ville (car les compétitions ont lieu à divers emplacements et pas seulement au Centre) et les bannières des Jeux flottent pratiquement à tous les coins de rues, créant momentanément une ambiance francophone rare et rafraîchissante...

On prend pour acquis le succès des Jeux lorsque la communauté hôte est majoritairement ou exclusivement francophone, comme c'est le cas à Bouctouche, à Caraquet ou à Edmundston. Mais quand les communautés minoritaires comme Saint-Jean et Fredericton réussissent avec éclat leurs Jeux, alors cela montre à tous, et en particulier à la majorité anglophone, leur capacité organisationnelle, en plus d'accroître la fierté et la cohésion chez leurs propres membres. Comme le disait le maire de Fredericton, Sandy DiGiacinto, lors de la cérémonie de clôture des Jeux en juin 2000,

Finally nous avons accueilli les Jeux de l'Acadie, je suis d'avis que cela aurait dû se faire beaucoup plus tôt! C'est un événement très important pour la communauté francophone. Je crois qu'ils ont plus confiance en eux maintenant et sur leur place dans la ville. Ils étaient fiers de présenter les Jeux chez eux et je pense qu'ils seront plus fiers à l'avenir (Hachey, 2000).

La radio communautaire à Fredericton, établie comme nous l'avons vu en 1997, est un autre moyen de déborder des cadres du Centre et d'atteindre des auditeurs partout dans la région, des francophones d'abord, mais aussi un certain nombre de francophiles,

fonctionnaires ou professeurs dans les deux universités de la ville²⁴ : peut-être devrait-on parler ici « d'audibilité » plutôt que de visibilité... Comme nous le disions, celle de Saint-Jean devrait ouvrir ses portes, ou ses antennes, en mars 2006.

Autre incursion visible dans les espaces de ces deux régions urbaines : depuis la fin des années 90, des festivals tiennent plusieurs de leurs activités un peu partout en ville. C'est ce que fait au printemps à Saint-Jean le Festival de la Baie française, créé en 1998, et qui enregistre plus de 3 000 entrées annuellement. À Fredericton, le Festival francophone de la fin mai connaît à chaque année un grand succès populaire, comme les célébrations entourant la fête du 15 août.

Dans la capitale néo-brunswickoise, on peut ajouter à ce tableau les trois particularités suivantes. La Caisse populaire a amorcé le mouvement de décentralisation en 1991 en déménageant ses locaux du Centre à son nouvel édifice au centre-ville. Le 15 août 2002, la communauté obtenait une reconnaissance symbolique avec la bilinguisation de la version unilingue anglaise du nom de la rue longeant le fleuve Saint-Jean, à celle de Boulevard de la Pointe-Sainte-Anne Boulevard, une belle artère passant tout près de l'emplacement du premier village acadien de la Pointe-Sainte-Anne. Cette désignation bilingue était revendiquée par la communauté acadienne depuis une douzaine d'années... Enfin les fêtes du 25^e anniversaire du Centre, en 2003, ont donné lieu à une myriade d'activités hautement publicisées dans les médias locaux et qui ont connu un fort taux de participation, avec encore une fois le double effet de resserrer les sentiments de fierté et d'appartenance à la communauté, et de maintenir un niveau élevé de visibilité auprès des anglophones : comme le proclamait le slogan des Fêtes du 25^e (et repris dans le titre du livre d>Allain et Basque, 2003) : la communauté francophone de Fredericton, c'est *Une présence qui s'affirme!*

Conclusion

Les facteurs à l'œuvre derrière la vitalité

Nous avons constaté ensemble un certain nombre de manifestations de la vitalité de deux communautés urbaines minoritaires : toute une évolution, depuis la quasi-clandestinité des rencontres furtives des années 50 et 60, dans un milieu anglophone souvent hostile et méprisant. Il nous resterait maintenant à dégager les facteurs derrière cette indéniable vitalité : qu'est-ce qui alimente la capacité organisationnelle de ces irréductibles Acadiens?

Nous ne pouvons ici qu'esquisser une réponse rapide. Puisque la concentration territoriale et le poids démographique ne sauraient jouer un rôle dans ces deux cas, il faut chercher ailleurs. Un des éléments marquants à Fredericton, ce que j'appellerais « l'effet Capitale », fut la composition socioprofessionnelle de la communauté ainsi que le statut de la ville, les deux allant de pair. Les leaders en effet étaient en grande partie des fonctionnaires, comme d'ailleurs une bonne partie des membres de la communauté, scolarisés et professionnels et installés dans l'appareil d'État, en connaissant donc les méandres, les programmes, les sources de financement, les ficelles à tirer. Et le tout parce

que Fredericton est la capitale provinciale. Ce facteur est plus que simplement conjoncturel : il correspond étroitement à la structure de l'économie locale et du marché du travail de la capitale provinciale du Nouveau-Brunswick. À cet égard, la structure économique et le marché du travail métropolitain de Saint-Jean sont nettement distincts, avec une prédominance d'emplois liés à la grande industrie et aux activités portuaires. Pourtant, alors que la communauté francophone y comportait jusqu'à récemment elle aussi davantage de cols bleus, en vertu de la vocation largement industrielle de cette ville, les leaders qui ont enclenché les premières luttes en 1970 pour une école française étaient des femmes professionnelles, mais elles ont su regrouper autour d'elles un noyau très actif de la communauté comprenant des gens de classe ouvrière. Par ailleurs, et sans vouloir minimiser la spécificité et l'intensité de leurs luttes, le chemin à parcourir pour obtenir un centre scolaire-communautaire était un peu plus clair à Saint-Jean, ayant déjà été tracé par l'exemple de Fredericton.

Le type de leadership représente donc un facteur crucial pour expliquer la détermination et la capacité organisationnelle des deux communautés et, partant, leur vitalité manifeste. Il ne faudrait pas sous-estimer non plus le rôle des enseignants et des directions d'école, des gens à la fois qualifiés et engagés dans leur école et dans leur communauté, dans la formation des jeunes et la cohésion communautaire²⁵. Enfin, le fort sentiment d'appartenance à la communauté est à la fois un facteur causal des démarches et des succès du groupe, et un résultat de l'évolution de la communauté et de ses succès.

NOTES

-
1. Par un étrange paradoxe, le penseur québécois rejoint ainsi les positions ultraconservatrices des anciens politiciens du Confederation of Regions Party et de l'Alliance canadienne.
 2. Voir par exemple les travaux de Charles Castonguay, de Réjean Lachapelle et de Roger Bernard.
 3. Un des premiers à soutenir la nécessité de telles études microscopiques pour mieux cerner le vécu profond et différencié des communautés francophones minoritaires, escamotées dans l'analyse des fameuses « tendances lourdes » dérivées des statistiques du recensement et chères aux démologues, est le sociologue acadien Joseph Yvon Thériault (1995).
 4. Sauf avis contraire, toutes les statistiques proviennent du Recensement du Canada 2001, telles que reproduites dans Landry et Rousselle (2003 : 52-67).
 5. Voir entre autres le film *l'Acadie, l'Acadie*, de Michel Brault et Pierre Perrault (1971), et l'ouvrage d'un sociologue témoin de l'époque, Jean-Paul Hauteccœur (1975).
 6. Je n'aborde pas ici la vitalité ethnolinguistique, démologuistique ou psycholinguistique, largement traitée par d'autres auteurs : voir entre autres l'utile synthèse de ces travaux dans Landry et Rousselle (2003, chapitre 2).
 7. Où sont stationnés notamment quelques centaines de soldats québécois et leurs familles. La région élargie correspond au bassin de recrutement de l'École Sainte-Anne et à l'aire de services du Centre communautaire Sainte-Anne.
 8. Notons que l'évolution de la taille des deux communautés a été différente : en 1961 il y avait à Saint-Jean 3 850 personnes de langue maternelle française (3,8 p. 100 de la population de la ville), contre seulement 2 100 à Fredericton, qui représentaient 3,6 p. 100 de la population de la capitale. L'augmentation importante à Fredericton est principalement due à l'accroissement de la taille de l'État provincial.

9. L'École Sainte-Anne avait commencé très modestement, avec une enseignante et une classe de 22 élèves en 1965. En 1972, on était passé à 10 enseignantes et 230 élèves (Allain et Basque, 2003 : 174; Clavette, 2003).
10. Et ils n'ont cessé leur accroissement depuis : en septembre 2003, l'École Sainte-Anne comptait près de 1 000 élèves (984), et les enseignants se chiffraient à 59.
11. La paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas. Il faut dire qu'en 1981, l'archevêque créait simultanément une paroisse semblable pour les francophones de Saint-Jean, la paroisse Saint-François-de-Sales.
12. Les Acadiens de Saint-Jean auront devancé pour une fois leurs compatriotes de Fredericton en inaugurant leur nouvelle église en 1998 (Allain et Basque, 2001 : 261).
13. À tour de rôle, il s'agit d'*Activités françaises* (1968-1969), de *La Bouée* (1971-1989), et de *L'Info-Lien*, publié à dix numéros par année depuis 1990 à 1 500 exemplaires.
14. En 1976, 34 élèves étaient inscrits en première année à l'ancienne école King George. Lors de l'ouverture du Centre Samuel-de-Champlain en 1984, l'école comptait 304 élèves et 16 enseignants. En septembre 2004, il y avait une quarantaine d'enseignants et 537 élèves.
15. Avant la fusion, la Caisse de Fredericton avait 2 000 membres et des actifs de 17 millions \$, contre 10 000 membres et 85 millions \$ pour la Caisse Moncton-Beauséjour. La nouvelle Caisse Beauséjour compte donc 12 000 membres et un actif combiné de 102 millions \$ (Allain et Basque, 2003 : 386).
16. Les regards sociologiques sur la société acadienne ont aussi connu des transformations au cours des dernières décennies : les lectures modernisantes des années 60 et critiques pendant les années 70 ont cédé la place à l'analyse de réalités « organisationnelles mais fragmentées » depuis 1980. Si les thèmes de l'identité et de l'acadianité y figurent toujours, on voit en même temps se multiplier les études plus sectorielles sur les réseaux, l'environnement, les femmes, les communautés urbaines, l'économie sociale, pour ne nommer que ceux-là (Allain, 2004c).
17. Comme le signale O'Keefe, « Le concept des espaces francophones remplace à certains égards celui du fondement territorial d'une communauté » (2001 : 13). Dans la même veine, on pourra consulter Gilbert (1999).
18. À noter qu'une personne peut participer à plus d'un groupement et se trouve alors comptée plus d'une fois.
19. Qui comprennent entre autres la bibliothèque, le gymnase, les garderies, les maternelles et les classes de la première à la douzième année à l'école, une vidéothèque, un centre Internet, le bulletin mensuel d'information, l'animation culturelle et le développement communautaire, le service de traiteur, la location d'espaces, etc.
20. Pour des chiffres plus précis, voir Allain et Basque, 2003 : 235-243, pour Fredericton, et Allain et Basque, 2001 : 214-233, pour Saint-Jean.
21. Saint-Jean reprendra le concept en 1991 sous le vocable « 5 à 7 ». Là aussi, on enregistre des entrées estivales de l'ordre de 800 à 1 000 et plus.
22. À l'ouverture officielle du Centre communautaire Sainte-Anne le 10 juin 1978, le premier ministre Richard Hatfield avait souligné qu'enfin, « Fredericton possède son oasis francophone », comme le proclamait en première page la manchette de *L'Évangéline* du lundi 12 juin. Mais douze ans plus tard, plusieurs leaders craignent le repli sur soi de la communauté, le risque de faire du Centre communautaire, où sont concentrées les activités, un ghetto. D'où la décision de tenir aussi des activités au centre-ville.
23. Sur le phénomène des Jeux, voir Allain (1996, 2001, 2004a, à paraître).
24. Il s'agit de la University of New Brunswick, la plus grande (environ 10 000 étudiants à plein temps) et la plus ancienne (sa fondation remonte à 1785), et de la St. Thomas University (2 800 étudiants), établie pour sa part en 1910.
25. On peut se demander quelles sont les capacités de reproduction de la communauté et en particulier des jeunes. Il faudrait pour répondre adéquatement à cette question effectuer des analyses statistiques plus poussées de ce groupe, notamment sur leur taux de continuité linguistique, ce qui n'est pas notre objet ici. Notons seulement que la croissance importante des effectifs scolaires dans les deux communautés, depuis l'ouverture du centre scolaire communautaire, est certainement de bon augure : rappelons qu'à Saint-Jean, l'année précédant l'inauguration de l'École Samuel-de-Champlain, en 1983, l'ancienne École King George comptait 304 élèves; en septembre 2004, ceux-ci se chiffraient à 537, une augmentation de près de 77 p. 100 en 21 ans. À l'École Sainte-Anne de Fredericton, la progression est encore plus spectaculaire : en 1977, l'année avant l'ouverture du Centre, 300 élèves fréquentaient l'ancienne École Sainte-Anne, sise dans une école anglophone (l'École Montgomery), prêté aux francophones; au début de l'année scolaire 2004, il y avait 998 élèves, soit une croissance de 233 p. 100 en 27 ans. Et non seulement ces écoles sont réputées pour leur qualité, mais elles auraient contribué, comme le souligne O'Keefe (2001 : 93) au plan national, avec les infrastructures communautaires dont elles font partie, à une revalorisation du statut de la langue française dans les milieux minoritaires et dans la société canadienne tout entière, qui aurait notamment entraîné une « diminution de la tendance des jeunes francophones à transférer à l'anglais » (O'Keefe, 2001 : 93). Ce serait à vérifier pour les cas de Fredericton et Saint-Jean, mais les indices qualitatifs dont nous disposons sembleraient aller dans le même sens.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN, Greg (1996), « Fragmentation ou vitalité? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Cazabon (dir.) *Pour un espace de recherche au Canada français : discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 93-125.
- ALLAIN, Greg (1997), « Le Congrès mondial acadien de 1994; réseaux, conflits, réalisations », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 30, n° 2 (mai), numéro spécial « Mutations sociales et sciences humaines », p. 141-159.
- ALLAIN, Greg (1998), *Le Congrès mondial acadien : regards sur la participation aux conférences, bilan et enjeux des Retrouvailles*, dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dir.), *Francophonies plurielles : communications choisies*, Sudbury, Institut Franco-Ontarien, p. 139-162.
- ALLAIN, Greg (2001), « La société acadienne en réseaux : trois études de cas dans les domaines du sport, des affaires et de l'Acadie mondiale », *La Revue de l'Université de Moncton*, numéro hors série, p. 191-205.
- ALLAIN, Greg (2002), « La communauté francophone de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick : de la survivance à l'affirmation », *Francophonies d'Amérique*, n° 14 (automne), p. 37-53.
- ALLAIN, Greg (2003), « Les études de communauté en milieu francophone urbain minoritaire : les cas de Saint-Jean et de Fredericton », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 45-65.
- ALLAIN, Greg (2004a), « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 231-254.
- ALLAIN, Greg (2004b), « Une innovation institutionnelle pour les minorités francophones en milieu urbain : le centre scolaire-communautaire en Acadie du Nouveau-Brunswick et son essaimage ailleurs au Canada », communication présentée au 32^e colloque de l'Association française d'études canadiennes « Adaptation et innovation : expériences acadiennes », Université de Poitiers, 3-5 juin, à paraître à l'hiver 2006 dans les actes du colloque.
- ALLAIN, Greg (2004c), « Les sociologues et l'Acadie : l'évolution des regards sociologiques sur la société acadienne », communication présentée lors du colloque international « Bilan et perspectives des études acadiennes dans le monde », Université de Moncton, 26 mai, à paraître en décembre 2005 dans les actes du colloque.
- ALLAIN, Greg (à paraître, 2006), « Genèse, structure et bilan d'une manifestation sportive et identitaire pour la jeunesse acadienne : Les Jeux de l'Acadie dans les Provinces maritimes du Canada », dans Jean-Pierre Augustin et Christine Dallaire (dir.), *Jeux, sports et francophonie : l'exemple du Canada*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2003), *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2005), *Du silence au réveil : la communauté acadienne et francophone de Miramichi*, Nouveau-Brunswick, Miramichi, Centre communautaire Beausoleil.
- ALLAIN, Greg, et Isabelle McKEE-ALLAIN (2002), « Acadian Society in 2002: Modernity, Identity and Pluralism », *Journal of Indo-Canadian Studies*, vol. 2, no 2 (juillet), p. 37-48.
- ALLAIN, Greg, et Isabelle McKEE-ALLAIN (2003), « La société acadienne en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Institut d'études acadiennes et québécoises de l'Université de Poitiers, Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, p. 535-565.
- ALLAIN, Greg, Isabelle McKEE-ALLAIN et Joseph Yvon THÉRIAULT (1993), « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 341-385.
- BEAUDIN, Maurice (1999), « Les Acadiens des Maritimes et l'économie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 239-264.
- BERNARD, Roger (1996), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- BERNARD, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BRAULT, Michel, et Pierre PERRAULT (1971), *L'Acadie, L'Acadie*, Montréal, Office national du film, documentaire, noir et blanc, 118 min.
- BRETON, Raymond (1964), « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70 ou n° 70 (juillet), p. 193-205.
- BRETON, Raymond (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, vol. xv, n° 2, (octobre), p. 23-37.

- BRETON, Raymond (1984), « Les institutions et les réseaux d'organisation des communautés ethnoculturelles », dans *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, actes du premier colloque national des chercheurs, Fédérations des francophones hors-Québec, p. 4-20.
- CASTONGUAY, Charles (2002), « Pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 369-380.
- CASTONGUAY, Charles (1998), « Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada : entre les faits et l'optimisme futurologique à l'égard du français », *Études canadiennes*, n° 45, p. 65-82.
- CLAVETTE, Denise (2003), *École Sainte-Anne, une histoire à raconter : la petite histoire de l'école Sainte-Anne, 1965-2003*, Fredericton, (s.n.).
- COUTURE, Claude (2001), « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? », *Francophonies d'Amérique*, n° 11, p. 7-18.
- GAGNON, Charles-Antoine (2004), « Saint-Jean et Moncton : deux nouvelles radios communautaires », *L'Acadie Nouvelle*, 27 novembre, p. 3.
- GILBERT, Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- HACHEY, Steve (2000), « Les Jeux de l'Acadie n'auront que du bon pour Fredericton », *L'Acadie Nouvelle*, 4 juillet, p. 7.
- HAUTECEUR, Jean-Paul (1975), *L'Acadie du discours*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- JOY, Richard (1967), *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Ottawa, chez l'auteur.
- LACHAPPELLE, Réjean (1989), « Évolution des groupes linguistiques et situations des langues officielles au Canada », *Thèmes canadiens*, numéro spécial « Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes », p. 7-34.
- LACROIX, Isabelle (2004), « La radio de Saint-Jean dévoile ses couleurs », *L'Acadie Nouvelle*, 2 décembre, p. 2.
- LANDRY, Rodrigue, et Serge ROUSSELLE (2003), *Education et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- LANGLOIS, André (2002), « Pensée obsessionnelle et minorités francophones : quand l'obsession remplace la raison », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 381-387.
- LANGLOIS, André (2000), « Analyse de l'évolution démolinguistique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2 (mai-août), p. 211-238.
- LAPOINTE, Jean, et Joseph Yvon THÉRIAULT (1999), « La sociologie et les francophonies minoritaires au Canada », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 193-207.
- MAGORD, André (dir.) (2003), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et Amélie Giroux, Institut d'études acadiennes et québécoises de l'Université de Poitiers, Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.
- O'KEEFE, Michael (2001), *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, 2^e édition, Ottawa, Patrimoine canadien.
- PAULIN, Sylvie (2003), « Fini les fusions », *L'Acadie Nouvelle*, 14 avril, p. 9.
- PELLETIER, Réjean (2003), « Un divorce consommé », dans Simon Langlois et Jean-Louis Roy (dir.), *Briser les solitudes : les francophonies canadiennes et québécoises*, [s.l.], Éditions Nota Bene, p. 31-42.
- POIRIER, Bernard, Conrad LEBLANC et Paul-Émile THÉRIAULT (2003), *Les phares communautaires et scolaires du Canada*, Fredericton, Centre communautaire Sainte-Anne.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1999), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995), *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- YOUNG, Robert (1989), « Voluntary Associations in New Brunswick: Past and Future », dans Maurice Beaudin et Donald J. Savoie (dir.), *Le Nouveau-Brunswick de l'an 2000*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 139-150.